

LYANN KARAYIB

CAHIER VILLE CARAÏBE

www.villecaraibe.com

REGARDS CROISES SUR LES QUARTIERS POPULAIRES

Bon de commande à retourner à : Centre de Ressources Ville caraïbe
Immeuble La Varangue. 36, Bd, A. Cabral 97200 - Fort de France, BP 7222, 97277
Schœlcher cedex
Tel. : 0596 686452 - Fax : 0596 58 96 28 - www.villecaraibe.com
contact@villecaraibe.com

Nom - Prénom :
Collectivité :
Associations.....
Autres :.....
Adresse.....
Code Postal.....Ville.....
Tél.....Fax.....
Email.....

Je souhaite :

- Commanderexemplaire(s) de l'ouvrage Lyann Karaib, au prix unitaire de : 10 € (Pour les particuliers) 15€ (Associations- Services de l'Etat- Collectivités).
- Retirer la publication au Centre de ressources Ville caraïbe
- Recevoir la publication à votre adresse (participation aux frais d'envoi)

Date, Signature et cachet

Commande par fax ou par courrier. Commande personnelle (chèque joint). Commande administrative (règlement par mandat administratif dès réception de la facture en deux exemplaires). Règlement en faveur de Centre de ressources Ville caraïbe. RIB : Caisse des dépôts - Code banque : 40031 - Code guichet : 00001 - N° de compte : 0000342958E - Clé RIB : 71 - SIRET : 49842127000014 - Code APE : 9499Z

NUMERO
5

LYANN KARAYIB

Imm. La Varangue - 36 Bd Amilcar Cabral - 97200 Fort de France

Directeur de Publication : Justin Daniel, Président du Centre de Ressources

Directeur de la Rédaction : Mathieu Petit, Directeur du Centre de ressources (mathieu.petit@villecaraibe.com)

Directeur artistique et graphiste : Graphik720 (Graphik720@gmail.com)

Contributeurs : Serge Letchimy, Bruno Carrer, William Roll, Malik Duranty, Mylenn Zebina, Gustavo Torres,
Jacqueline Boutan, Simone Lagrand, Marie Georges Cebarec, Alex Désir, Hervé Guery

Photographies : Jean Popincourt, William Roll, Gustavo Torres, Benny Suvelor et Istockphoto

Assistante : Nathalie Vivies (nathalie.vivies@villecaraibe.com)

Numéro commission paritaire : En cours - Dépôt légal à parution

Imprimerie : Quadricom

Tirage : 100 exemplaires et sur commande

Les informations contenues et les opinions exprimées par leurs auteurs ne sauraient engager la
responsabilité des cahiers Lyann Karayib.

Le Centre de ressources Ville caraïbe respecte la propriété intellectuelle

SOMMAIRE

/	Editorial	4-5
/	Extraits de l'intervention de Serge LETCHIMY, lors de la Clôture des Journées Mondiales de l' Urbanisme, : « L'urbanisme, d'hier à demain, ou l'art de la transmission ».	6-9
/	Entretien avec William ROLLE sur le travail des « pionniers ».	10-13
/	Les gens des quartiers : voilà ce qui nous intéresse : Article de Malik DURANTY.	14-19
/	« Quelle(s) culture(s) des quartiers populaires en Martinique ? » : Article de Mylenn ZEBINA.	20-25
/	Rubrique « Image des quartiers » : Photographies.	26-27
/	« L'Espace est création » de Gustavo TORRES sur Volga-Plage : « du village dans la ville... au quartier pauvre ».	28-33
/	Entretien avec Jacqueline BOUTANT sur Pelletier et le C.A.S.E.	34
/	Pawòl : Terres Sainte Ville de Simone LAGRAND .	35
/	Entretien avec Mme CEBAREC sur Terre sainville et l'action de l'AADPAS .	36-39
/	Tableau comparatif Terre Sainville et Pelletier et note méthodologique.	40-43
/	Un indicateur , un chiffre pour débattre. Hervé GUERY : Directeur du COMPAS .	44-47
/	Entretien avec Alex DESIR ancien président de l'Association des Haïtiens en Martinique.	48-51
/	Pawòl : « Va chercher le monde dans la zone » de Malik DURANTY.	52-53
/	Ressources documentaires (Bibliographie) Appel à contributions pour le prochain	54-55
/	Cahier « Lyann Karayib » : Les jeunes, acteurs de la ville ?	58

Édito

Lyann karayib

« Pani lyannaj san lyann »

Le Centre de Ressources Ville-Caraïbe a pour vocation la mise en réseau, la qualification collective et l'accompagnement méthodologique des acteurs de la Politique de la ville. Une vocation qu'il exerce dans le but de contribuer à l'amélioration de la Cohésion Sociale et territoriale en Martinique. Son rôle consiste à accompagner et à qualifier les acteurs professionnels dans leurs actions, leurs évaluations et leurs pratiques.

En effet, la Cohésion Sociale et territoriale, impose une montée en compétences, la rencontre et la mise en relation d'acteurs, d'institutions, de chefs de projets de collectivités territoriales et de l'Etat, de responsables associatif et d'élus, avec des experts et des chercheurs.. Il s'agit ainsi de confronter les pratiques et points de vues, mais aussi d'interpeller et de mobiliser des acteurs censés s'entendre sur des objectifs communs et co-construire des politiques et actions en direction des territoires et publics les plus en difficulté.

La Politique de la ville est une politique qui énonce difficilement sa fonction dans le cadre institutionnel tel qu'il existe. Elle se veut une intervention, partenariale et transversale, ciblant avant tout les territoires les plus en difficulté. Aussi, cette politique territoriale « innovante », souvent évaluée, s'appuie sur la mobilisation des services de droit commun des communes, des collectivités et de l'Etat pour optimiser son action, qui, sans cela, resterait limitée. Cette Politique publique

est aussi révélatrice de la volonté de prendre en compte les phénomènes d'inégalités territoriales et sociales.

La Politique de la ville a vu le jour en Martinique avec l'organisation des quartiers populaires, notamment de Fort de France. C'est l'époque où des « pionniers » issus de différents corps de métiers, construisent collectivement des outils et adaptent leurs regards à la situation des quartiers et de leur habitat spontané.

Plus tard, l'introduction des dispositifs de la Politique de la ville, tels que les DSQ (Développement social des Quartiers), puis les Contrats de Villes, sont l'occasion pour de nombreux territoires connaissant des situations d'habitats précaires et une situation sociale particulièrement difficile, d'éprouver des méthodes nouvelles d'intervention (transversalité, méthodologie de projet, équipe dédiée, évaluations ...), mais surtout de mettre en œuvre une contractualisation Ville-Etat en réponse aux enjeux et à la problématique des territoires prioritaires.

Le financement important apporté par l'Etat permet alors à de nombreux territoires de se développer, d'être aménagés en prenant en compte les contraintes spécifiques de la population et ses dynamiques sociales. Les différentes formules de contractualisation, qu'elles soient d'objectifs ou des Contrats de Ville, seront réparties sur une vingtaine de communes du territoire martiniquais. Il en résultera notamment, l'équipement de quartiers grâce

à un financement exceptionnel, l'émergence d'associations de quartiers et de proximité, l'apparition de nouveaux métiers (chefs de projets, médiations, ...) et de nouvelles pratiques : décloisonnement, transversalité et territorialisation. Avec un leitmotiv qui ne variera pas depuis : « Sortir de la logique de guichet pour aller vers une logique de projet ! ».

A la suite du recentrage issu de la négociation perdue avec l'Etat, seuls deux CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) sur les 16 contrats initiaux, sont retenus en 2007; ils concernent les deux plus importantes Villes : Fort de France et le Lamentin, avec 14 quartiers respectifs, soit 28 en tout et comprenant 6 zones urbaines sensibles (ZUS).

Ces derniers sont les quartiers populaires ayant des indicateurs « caractéristiques » sur des entrées telles que le nombre d'habitants, la part du logement social, le taux de chômage, la déscolarisation et le niveau de qualification, la monoparentalité, le niveau de revenu, etc... Il existe par ailleurs un Programme de Rénovation Urbaine à Fort de France, levier de transformation des quartiers. Il est remarquable qu'alors que sur de nombreux territoires la négociation avec les élus locaux ait aboutie à un recentrage limitée voir inexistant, qu'en Martinique une approche malthusienne ait pu s'imposer sans véritable montée au créneau collective ni des élus ni des professionnels. C'est ainsi par exemple que la Guyane (5 CUCS) et la Guadeloupe (8 CUCS) bénéficient de sites prioritaires plus nombreux qu'en Martinique.

Les autres territoires de la Martinique bénéficient néanmoins, des autres dispositifs de la Politique de la ville, comme par exemple, les dispositifs d'accompagnement à

et complétant leur action. Il reste aussi une question qui fera l'objet d'un cahier spécifique : quels sont les acteurs de cohésion sociale et territoriale qui sont encore sur le terrain ?

- Une approche « républicaniste », dont le mot d'ordre pourrait être « En finir avec le Ghetto », qui voit avant tout le quartier populaire comme problème en ce qu'il cumule les handicaps. L'objectif de la Politique de la ville dans ce cadre serait la réduction des écarts ;

- Une approche « communautarienne », dont le mot d'ordre pourrait être « Vive les quartiers populaires ! », qui voit le quartier avant tout comme solution et recelant des ressources potentielles. L'objectif ici est la reconnaissance et l'empowerement (renforcement du capital social).

- Une approche « réformiste », dont le mot d'ordre pourrait être « des laboratoires où s'inventent la ville de demain », qui voit le quartier comme symptôme dont les causes se retrouvent à l'échelle de la ville. L'objectif est dans ce cas la transformation d'un système qui génère de l'exclusion...

Il est aussi question de nos jours et dans tous les domaines de déploiement de l'activité humaine, de recherche de conditions, de moyens, de processus et de paradigmes organisant le vivre-ensemble. Dès lors, l'identification des relations de causes à effets, les enchaînements de facteurs historiques, culturels, politiques et économiques, ainsi que la construction de méthodes d'appréhension de la réalité martiniquaise prennent tout leur sens.

Le nom de cette revue, « Lyann Karayib », dessine le sens et la direction qu'il semble opportun d'emprunter. Cette revue correspond à l'une



la scolarité, de prévention de la délinquance et d'insertion, ainsi que de tous les dispositifs de droit commun (logement, R.H.I, prévention, emploi, éducation, ...).

Au delà, de ce constat, ce qui fait le plus défaut, en dehors des financements spécifiques, ce sont de véritables projets de cohésion sociale et urbaine donnant du sens et assurant la coordination des dispositifs ; des projets au service des habitants

Par ailleurs, l'analyse quantitative et qualitative à l'échelle de la Martinique fait apparaître de nombreux quartiers « hors géographie prioritaire de l'Etat » et cumulant de nombreuses difficultés. Il faudra donc réinterroger cette géographie prioritaire lors de la renégociation en 2014.

La Politique de la ville a aussi souvent été influencée de manière successive et simultanée, par différentes approches.*

Tableau historique des contractualisations Politique de la Ville en Martinique

<p>Fin des années 70 et 1983</p>	<p>Au départ des opérations Habitat et Vie Sociale en France hexagonale. Démolition reconstruction de l'habitat précaire vers l'habitat social Expérimentation du Contrat de famille en Martinique autour de LARIAMEP : élaboration de nouveaux outils et valorisation de l'opération « Texaco » Aménagement de quartiers spontanés : Trénelle, Volga Plage Premières opérations de Résorption de l'habitat Insalubre</p>
<p>A partir de 1989</p>	<p>Opération Développement Social des Quartiers à côté des RHI (18 DSQ)</p> <p>Prêcheur (Anse Belleville); Lorrain (Pavillon); Basse Pointe (Fond Bourg) Morne Rouge (Fond Abattoir); Carbet (Fond Capot) Schœlcher (Fond Batelière); Fort de France (Haut Volga –Alaric, Pointe de la vierge, Fond populaire, Trénelle-citron, Ravine Bouillé)</p>
<p>1995- 1999</p>	<p>Anse d'Arlet (grande Anse) Marigot (Fond d'or, Mazure Bas du temple) Robert (Cité la croix); Lamentin (Vieux Pont) Marin (La Duprey); Sainte Anne (Rue Paille)</p>
<p>1999-2006</p>	<p>Centre : 2 contrats de ville 2000/2006 Fort-de-France signée le 26 mai 2000 Lamentin signée le 26 mai 2000</p> <p>1 convention d'objectifs 2000/2003 Schœlcher signée le 26 mai 2000</p> <p>1 convention-cadre regroupant les villes de (Fort-de-France, Lamentin, Saint-Joseph, Schœlcher) signée le 26 mai 2000</p> <p>Par ailleurs, le 21 Décembre 2000 a été signé par l'Etat et la ville de Fort-de-France, le Grand Projet de Ville convention d'application territoriale du contrat de ville au centre ville</p> <p>Sud : 2 contrats de ville 2000/2003 Anses-d'Arlet signée le 4 mai 2000 Marin signée le 1er août 2000</p> <p>Nord : 4 conventions d'objectifs 2000/2003 Prêcheur signée le 28 juin 2000 Sainte-Marie signée le 8 novembre 2000 Lorrain signée le 15 septembre 2000 Robert signée le 28 juillet 2000</p>
<p>2007-2011</p>	<p>2 CUCS : Fort de France et le Lamentin 1 Programme de Rénovation Urbaine 2 Programmes de Réussite éducative</p>

des vocations du Centre de Ressources : outiller et créer du sens, entendu ici dans sa double acception de signification et de direction. Une démarche qui exige de la concertation avec les forces de l'action et une confrontation permanente avec le terrain, enrichie de l'analyse stratégique et d'expertises. Ce sont toutes ces forces, qui, mises en réseau, « font ressources ».

En choisissant ce nom, l'équipe signifie clairement sa volonté de participer à la qualification collective et de contribuer au processus de création et de maintien de liens, mais aussi de réseaux d'acteurs et de compétences au service du développement social et territorial.

Le premier numéro de cette revue s'intitule: « Regards croisés sur les Quartiers populaires ». Un titre qui est l'expression d'un dessein éditorial. On pouvait difficilement, avant d'aborder notre cœur de métier qui est avant tout la méthodologie d'action collective, faire l'impasse sur différentes approches du Quartier populaire, lequel constitue un espace-temps primordial de la société Martiniquaise. Il est, à la fois, un lieu historique, un symbole d'évolution par l'innovation, un espace politique de proximité, bref un espace riche de sociabilités intenses.

**Qu'est-ce que le Quartier ?
Qui sont ses habitants ?
Comment se
l'approprient-ils ?**

**Quelles sont leurs cultures ?
Quels sont leurs espaces ?
Comment conçoivent-ils
ces espaces ? Qui sont les
concepteurs ? A parti de
quoi ? Qui sont ceux qui
agissent sur les contraintes
de la vie de Quartier, la vie en**

**société, leurs effets ainsi que
leurs causes ?
Qui en parle ? Qui déclame ?
Qui réclame ? Qui le montre ?
Qui le démontre ?**

Le Quartier est source de questions multiples. Ce numéro est le fruit d'une quête de paroles, de savoirs, de témoignages avisés, d'images, d'expériences, le fruit aussi de questionnements et d'une plongée dans l'histoire. Car, il paraît décisif pour appréhender la politique de la ville de préciser nos questionnements, en tenant compte de la mutation des contextes. Nul ne peut ignorer que le quartier est aujourd'hui le lieu de nouvelles rencontres entre acteurs.

De toute évidence, le Quartier populaire est le symbole d'un processus de marginalisation sociale et territoriale. Un processus renvoyant le plus souvent à des jugements de valeurs, à des mythes sociaux, culturels et politiques. Il est vu comme un espace-temps de désordre économique et social généré par les rapports de classes et la constitution d'une certaine hiérarchie sociale. D'où, notre question centrale : Qu'est-ce qui explique le Quartier ? Qu'est-ce qui permet d'agir dans, par et pour le Quartier et ses gens ? Qu'y a-t-il à ordonner ? Le Quartier lui-même ou notre regard sur lui !

Bonne lecture à tous !

TDA : « Pas de vivre-ensemble sans liens et sans réseaux »

* les différentes approches sont tirées de l'analyse de R. EPSTEIN, expert de la politique de la ville

